



Chambre des communes  
CANADA

# **Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord**

---

AANO • NUMÉRO 014 • 1<sup>re</sup> SESSION • 39<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

**TÉMOIGNAGES**

**Le mardi 19 septembre 2006**

—  
**Président**

**M. Colin Mayes**

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord

Le mardi 19 septembre 2006

•(0905)

[Traduction]

**Le président (M. Colin Mayes (Okanagan—Shuswap, PCC)):**

La séance du mardi, le 19 septembre 2006, du Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord est ouverte.

Je souhaite la bienvenue à tous les membres du comité au retour du congé estival et je suis impatient de travailler avec vous au cours de la session d'automne.

Je veux également souhaiter la bienvenue à nos témoins et surtout à tous les étudiants présents dans la salle aujourd'hui et je suis certain qu'ils trouveront la réunion d'aujourd'hui instructive et riche d'enseignements.

L'ordre du jour prévoit des exposés de deux groupes, qui dureront 10 minutes chacun, et qu'ensuite, nous poserons des questions. Le comité consacrera ensuite une demi-heure à planifier ses travaux futurs.

Les témoins que nous allons entendre aujourd'hui sont les suivants : de Nunavut Tunngavik Incorporated, nous accueillons M. Natan Obed, directeur du département social et culturel, Mme Laurie Pelly, conseillère juridique, et Joanasie Akumalik, directeur des relations gouvernementales et publiques. De notre deuxième groupe, le Programme Nunavut Sivuniksavut, nous accueillons Mme Juanita Taylor, conseil d'administration, M. Morley Hansoe, coordonnateur, M. Murray Angus, instructeur, et Mme Jackie Price, instructrice.

J'aimerais que nous commençons par l'exposé de Nunavut Tunngavik Incorporated, d'une durée de 10 minutes. Merci beaucoup.

**M. Natan Obed (directeur, Département social et culturel, Nunavut Tunngavik Incorporated):** [*Le témoin s'exprime en inuktitut*]

Bonjour. Au nom de Nunavut Tunngavik Incorporated, je vous remercie, monsieur le président ainsi que les membres du comité, de m'avoir invité à prendre la parole ici ce matin.

Nunavut Tunngavik Incorporated, ou NTI, représente les intérêts d'environ 26 000 bénéficiaires de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. C'est avec plaisir que nous partageons notre exposé avec le Programme Nunavut Sivuniksavut, et j'espère sincèrement qu'ils profiteront au maximum de cette occasion pour interagir personnellement avec les étudiants inuits dont on parle si souvent uniquement en termes de formules de financement au prorata ou de données statistiques abstraites.

Étant donné qu'il y a aujourd'hui dans la salle 30 diplômés récents des écoles secondaires du Nunavut, je vais commencer par mettre les choses en perspective. En 2005, 113 Inuits ont reçu leur diplôme de 12<sup>e</sup> année au Nunavut. Si les 30 étudiants inuits qui sont présents ici aujourd'hui avaient tous reçus leur diplôme en 2005, ils pourraient représenter 27 p. 100 de la totalité de la classe des diplômés du

territoire. C'est un territoire qui représente le cinquième de la masse terrestre du Canada. C'est un territoire dont les perspectives en matière d'extraction des ressources naturelles sont éblouissantes, qui a un avenir extrêmement prometteur devant lui et qui aura un rôle très important à jouer dans l'avenir du Canada.

Obtenir un diplôme de 12<sup>e</sup> année au Nunavut est une réalisation exceptionnelle. Notre taux de décrochage scolaire de 75 p. 100 est supérieur de 50 p. 100 à la moyenne nationale canadienne. Encore une fois, en termes humains, chacun des Inuits qui est devant vous a reçu son diplôme alors que trois de ses confrères de classe ont échoué ou ont décroché. Ce brusque rappel à la réalité me ramène au contenu du rapport intitulé « Le projet Nunavut » déposé le 1<sup>er</sup> mars 2006 par le conciliateur Thomas Berger auprès des trois parties à l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut: le gouvernement fédéral, le gouvernement du Nunavut et Nunavut Tunngavik Incorporated.

« Le projet Nunavut » n'est pas facile à lire, surtout la longue discussion sur les lacunes du plus nouveau des territoires du Canada en matière d'éducation, comme le haut taux de décrochage scolaire déjà signalé, les niveaux d'alphabétisation faibles, la pénurie de gens ayant des métiers spécialisés et les résultats désastreux des tentatives visant à éduquer une population dans sa langue seconde avec des programmes de cours empruntés. Mais, « Le projet Nunavut » est également porteur d'espoir grâce à des solutions à court et à long terme qui reposent sur les meilleures pratiques et sur une logique sociale et culturelle qui a été ignorée pendant un demi-siècle. Avoir un système d'éducation de la maternelle jusqu'à la 12<sup>e</sup> année qui soit pertinent sur le plan culturel, qui est appuyé par des programmes complets et efficaces de développement de l'enfance et d'éducation postsecondaire bilingues, en inuktitut et en anglais, est un rêve qu'il vaut la peine de caresser.

Le Programme Nunavut Sivuniksavut doit prendre de l'expansion et doit jouir d'un financement approprié. Les programmes d'étudiants d'été et de stages doivent pas être étendus pour que nous puissions exposer le plus grand nombre de jeunes Inuits possible au milieu du travail, pour leur donner un contexte essentiel et pour aider à forger les aspirations de carrière qui procurent la motivation nécessaire pour poursuivre son éducation. Un financement pour l'embauche d'agents de perfectionnement des carrières permet aux membres de la communauté de prendre de meilleures décisions et des décisions plus éclairées sur leur avenir. Un programme d'obtention de diplômes pour les étudiants adultes fournirait des compétences essentielles à la majorité des étudiants et des citoyens du Nunavut qui ont un niveau de scolarité de neuvième année ou moins. Une augmentation du financement pour l'attribution de bourses permettrait à un plus grand nombre d'Inuits d'aller chercher un diplôme d'études postsecondaires.

Je viens juste d'énumérer les principales recommandations et les recommandations à court terme du rapport Berger, recommandations qui, de l'avis de NTI, sont toutes des éléments-clés non seulement pour l'éducation des citoyens du Nunavut, mais également pour le succès de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut dans son ensemble. Les recommandations présentées dans « Le projet Nunavut » sont conçues pour créer un territoire qui fonctionne sainement sans pour autant sacrifier la société et la culture inuites.

Et maintenant, revenons dans la présente salle pour un instant. Avant que vous commenciez à additionner les dollars et à déléguer la mise en oeuvre des recommandations au territoire — parce qu'il s'agit de questions d'éducation — « Le projet Nunavut » ne concerne pas seulement l'éducation dans le territoire, mais il concerne surtout l'attribution, par le gouvernement fédéral, du financement pour la mise en application de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Éduquer les Nunavummiut par le biais d'une réforme en profondeur du système d'éducation, voilà la seule façon logique que Thomas Berger a vu pour procéder à la mise en application du plus important accord sur les revendications territoriales de l'histoire du Canada. Mais le projet Nunavut n'est pas le seul projet en cours au Nunavut, et ce n'est pas la seule idée qui circule. De nombreuses initiatives sont entreprises à l'heure actuelle au Nunavut pour tenter de régler les difficultés exposées dans « Le projet Nunavut ».

● (0910)

NTI et le gouvernement du Nunavut travaillent sur de nombreuses initiatives qui visent à améliorer le rendement du système d'éducation du Nunavut. Trois lois sont à l'étude. Une loi sur l'éducation, une loi sur les langues officielles et une loi sur la protection de l'inuktitut qui fournira un cadre permettant aux Inuits du Nunavut de vivre et d'apprendre d'une manière qui respecte et protège leur langue et leur culture et qui en fait la promotion.

Une stratégie d'apprentissage pour les adultes du Nunavut sera déposée à l'Assemblée législative du Nunavut cet automne. Une initiative d'école culturelle qui s'inspire légèrement du modèle européen des écoles d'art populaire et d'artisanat, appelée Piqqusilirivvik Cultural School, est en voie d'élaboration pour offrir un programme de cours adapté aux traditions, aux valeurs et aux compétences inuites. Une école des métiers est en voie de construction à Rankin Inlet.

Les fonds fédéraux ont joué un rôle essentiel dans le succès et la réalisation de ces initiatives au Nunavut. Le financement fédéral pour les initiatives de l'école des métiers et de l'école Piqqusilirivvik a été crucial dans l'évolution de ces projets depuis l'étape des propositions jusqu'à l'étape de la réalisation.

Le financement fédéral par le biais des Ententes de développement des ressources humaines autochtones de RHDCC a donné accès à des occasions d'éducation postsecondaire à des milliers d'Inuits du Nunavut. Le financement fédéral par le biais de l'Initiative des centres urbains polyvalents pour jeunes Autochtones et de l'Initiative des langues autochtones de Patrimoine Canada a aidé les Inuits à rester en contact avec leur langue et leur culture grâce à des camps linguistiques, à l'élaboration de programmes de cours et à d'autres initiatives adaptées aux Inuits.

Ce ne sont là que quelques exemples du rôle que joue le gouvernement fédéral dans l'éducation des Inuits du Nunavut, mais les fonds fédéraux attribués au Nunavut ne sont jamais constants ou certains. L'initiative de l'école culturelle et de l'école des métiers sont le fruit d'un financement ponctuel dans le cadre de La stratégie pour le Nord.

Il est prévu que la deuxième phase de la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones prendra fin en 2009. Patrimoine Canada a réduit unilatéralement le financement de l'Initiative des centres urbains polyvalents pour jeunes Autochtones de 30 p. 100 en 2006 et 2007. Et cela fait maintenant trois ans que nous attendons le successeur de l'Initiative des langues autochtones que l'on appelle actuellement Initiative des langues des premières nations et inuite. Bref, les programmes fédéraux qui soutiennent le développement formel, culturel et linguistique des Inuits du Nunavut sont constamment menacés de disparaître, mais ils sont toujours bienvenus et toujours aimés des bénéficiaires du Nunavut lorsque les fonds sont accordés.

En examinant les témoignages présentés dans les délibérations du comité permanent au cours de la première session de la 39<sup>e</sup> législature, on constate que l'on a consacré beaucoup de temps à discuter du bien-fondé et de la validité de l'Accord de Kelowna. Je vais brièvement ajouter quelque chose sur cette question. NTI donne son appui au paragraphe 108(2) du Règlement qui recommande la mise en oeuvre de l'Accord de Kelowna, et NTI a particulièrement hâte de voir la création d'un Centre national inuit des ressources et de la recherche en éducation pour appuyer l'élaboration de programmes de cours au Nunavut et dans l'ensemble de l'Inuit Nunaat, la terre inuite du Canada.

NTI demande au comité de prendre en considération les recommandations suivantes.

Premièrement, que vous invitiez le juge Thomas Berger à témoigner devant le comité permanent concernant le rapport intitulé « Le projet Nunavut ». Il est beaucoup mieux placé que moi pour parler de son rapport, même si NTI peut parler en long et en large des questions de politique et expliquer son appui au projet Nunavut.

Deuxièmement, que le comité dépose la totalité du projet Nunavut au Parlement et qu'il recommande, en tant que comité, que l'on donne suite à toutes les recommandations présentées dans ce rapport.

● (0915)

Troisièmement, que le comité recommande un examen approfondi de toutes les dépenses fédérales en matière d'éducation postsecondaire pour les autochtones pour s'assurer que les Inuits reçoivent une part proportionnelle des fonds attribués aux étudiants autochtones.

Nous entendons trop souvent parler des faibles pourcentages d'Inuits qui ont accès aux programmes d'éducation postsecondaire pour les autochtones financés par le gouvernement fédéral. Nous sommes une petite partie de la population autochtone totale du Canada, mais nous sommes une partie méritante de la population autochtone du Canada. Les fonds qui sont accordés à tous les peuples autochtones devraient être accessibles à tous les peuples autochtones, d'une manière égale et réelle.

En conclusion, il faudra un effort extraordinaire de la part de toutes les parties en cause pour mettre en oeuvre l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, mais par égard pour le Canada et par égard pour ceux qui se sont ici aujourd'hui, nous espérons qu'effort extraordinaire n'est pas synonyme d'effort impossible.

Merci beaucoup.

**Le président:** Merci, monsieur Obed.

Nous cédon maintenant la parole aux représentants du Programme Nunavut Sivuniksavut.

Madame Taylor, allez vous faire la déclaration?

**Mme Juanita Taylor (conseil d'administration, Programme Nunavut Sivuniksavut):** Bonjour. Je m'appelle Juanita Taylor. Je suis membre exécutif du conseil d'administration du Programme Nunavut Sivuniksavut. Je suis également une ancienne étudiante du programme, ayant reçu mon diplôme en 1997.

Depuis l'obtention de mon diplôme, j'ai travaillé dans divers organismes inuits, parmi lesquels Nunavut Tunngavik Incorporated, dont nous venons d'entendre le représentant. J'étais gestionnaire du département des inscriptions, supervisant la liste des bénéficiaires. Plus récemment, j'étais directrice adjointe du département de la mise en application.

Au nom des étudiants, du conseil d'administration et du personnel du Programme Nunavut Sivuniksavut, j'aimerais vous remercier de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole devant vous aujourd'hui. J'aimerais également remercier notre députée, Mme Nancy Karetak-Lindell, de son aide pour l'organisation de notre comparution.

Nunavut Sivuniksavut signifie « Notre terre est notre avenir ». Ce programme a débuté en 1985 pour donner aux jeunes Inuits un moyen de se familiariser avec les revendications territoriales de manière qu'ils puissent être disponibles pour aider à la mise en oeuvre de l'accord le moment venu. Depuis, le programme a évolué vers un programme de transition plus général pour les jeunes Inuits du Nunavut, pour les aider à faire la transition entre l'école secondaire, d'une part, et le collège, l'université ou le marché du travail, d'autre part. Ce programme est affilié au collège Algonquin ici même à Ottawa, et tous les cours sont accrédités par le collège.

En 1999, Nunavut Sivuniksavut a été incorporé comme organisme de bienfaisance sans but lucratif. Il est dirigé par un conseil formé de neuf directeurs, dont huit sont Inuits et huit résident au Nunavut.

Le Programme NS offre aux jeunes Inuits du Nunavut une combinaison unique d'expérience de vie et de formation scolaire et professionnelle, le tout centré sur l'étude de leur histoire, de leur culture, de leur politique et de l'accord sur les revendications territoriales. Ce n'est pas quelque chose que les jeunes peuvent trouver au Nunavut.

À l'heure actuelle, nous acceptons 22 étudiants au cours de la première année, bien que trois fois plus de gens fassent une demande. Nous acceptons également jusqu'à dix étudiants au cours de la deuxième année, qui est consacrée plus particulièrement à une préparation pour l'université. Au cours de la première année, les étudiants suivent des cours sur l'histoire inuite, les organisations inuites, la politique inuite ainsi qu'un cours complet sur l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. De plus, ils développent leurs compétences scolaires et professionnelles dans des cours d'inuktitut, d'anglais et d'informatique.

Les étudiants de deuxième année suivent des cours qui visent à approfondir leurs connaissances des questions inuites au Canada et dans la région circumpolaire. Certains de ces cours sont de niveau universitaire, dispensés par l'Université d'Ottawa, l'Université Carleton et l'Université de l'Arctique. Durant leur séjour de huit mois à Ottawa, les étudiants acquièrent également des expériences de vie inestimables en apprenant à vivre seul pour la première fois et en apprenant plus de choses sur le Sud du Canada.

Lorsque les étudiants reçoivent leur diplôme, ils partent avec les compétences et la confiance nécessaires pour aller vivre n'importe où afin de travailler ou de poursuivre leurs études postsecondaires. À l'exception de ceux qui reviennent pour poursuivre leur éducation postsecondaire, presque tous nos étudiants retournent au Nunavut immédiatement après l'obtention de leur diplôme pour y poursuivre

leur carrière. Ils apportent tous une contribution positive au développement du Nunavut.

Je cède maintenant la parole à Morley.

● (0920)

**M. Morley Hanson (coordonnateur, Programme Nunavut Sivuniksavut):** J'aimerais vous parler de certains des résultats du programme.

Premièrement, pour mettre les choses en perspective, Nunavut Sivuniksavut est un programme unique en son genre, non seulement au Nunavut, mais également au Canada. Jusqu'à présent, environ 270 jeunes ont profité de cette expérience. C'est un programme de petite taille qui a une longue histoire. Sa taille est demeurée assez petit, mais il y a 270 jeunes qui, en ce moment, commencent lentement à participer à la société du Nunavut.

En 2005, nous avons fait un sondage auprès de 180 de ces diplômés. Nous les avons contactés pour connaître leurs antécédents de travail et scolaires depuis leur départ du programme. Des 180 étudiants que nous avons contactés, 40 p. 100 travaillaient pour le gouvernement, au palier fédéral, territorial ou municipal; 19 p. 100 travaillaient dans le secteur privé; 15 p. 100 poursuivaient leurs études postsecondaires et 19 p. 100 travaillaient pour des organismes inuits. Parmi les 180 diplômés, quatre seulement étaient sans emploi.

Voilà certaines données statistiques sur la participation au marché du travail des jeunes après qu'ils ont suivi le programme. Mais il est important de voir ce qui se cache derrière cela. Qu'est-ce qui explique qu'ils participent autant et qu'ils soient si actifs sur le marché du travail après leur départ? Cela a quelque chose à voir avec l'impact du programme sur les personnes.

Vous pouvez mesurer le succès d'un programme de plusieurs façons. L'une d'elles, c'est l'examen des données statistiques liées à l'activité sur le marché du travail. L'autre, par contre, est davantage qualitative — l'impact sur les jeunes eux-mêmes, sur les personnes.

Les étudiants repartent avec une connaissance de la place qu'ils occupent au Canada. Ils ont appris leur histoire. Ils ont appris ce que leurs ancêtres, au cours des générations qui les ont précédés, ont vécu pour en arriver là où nous en sommes aujourd'hui, et ils comprennent pourquoi les choses sont telles qu'elles sont aujourd'hui. Ils savent d'où vient la réalité culturelle, sociale et économique du Nunavut et, ce qui est très important, la réalité politique. Alors, ils ont une connaissance de cela. Ils ont développé des compétences scolaires et de vie autonome uniques, ce qui leur donne la confiance nécessaire pour aller plus loin.

Mais ce qui est peut-être plus important encore, c'est qu'ils ont développé certaines attitudes positives solides à l'égard d'eux-mêmes en tant qu'Inuits et c'est là l'impact le plus important du programme. Les étudiants quittent le programme avec une plus grande fierté d'eux-mêmes, avec un plus grand respect pour leur culture, leur société et leurs concitoyens. Ils ont acquis une confiance en soi. Ils sont enthousiastes et ils sont fortement engagés et prêts à faire partie de l'avenir du Nunavut.

Ce sont ces connaissances et ces attitudes qui les amènent à être aussi actifs sur le marché du travail.

Avec de tels résultats, le programme s'est acquis un appui très solide au sein de la société du Nunavut. Il est virtuellement inconnu dans le sud, mais au sein de la société du Nunavut, il est de plus en plus connu. Cet appui se mesure de diverses façons.

D'abord, il y a l'appui des parents. Certaines familles ont encouragé deux ou trois de leurs enfants à s'inscrire au programme NS. Dans certaines collectivités, des enseignants orientent les diplômés vers le programme NS et, évidemment, les diplômés eux-mêmes reviennent à la maison et disent aux autres jeunes, leur pairs, qu'il s'agit d'une expérience enrichissante.

Les dirigeants politiques, les employeurs et les représentants du gouvernement ont noté les qualités positives des diplômés et cela a contribué à accroître leur engagement face au programme. En fait, c'est uniquement grâce à l'appui des gens du Nunavut, des dirigeants politiques et des représentants du gouvernement, que le programme existe toujours aujourd'hui.

Nunavut Sivuniksavut n'est pas un programme doté d'un financement de base; ce n'est pas un programme que l'on peut tenir pour acquis. Il n'y a qu'un organisme qui fournit un financement annuel et ce financement annuel s'élève à environ 10 p. 100. Toutes les autres sources de financement doivent être sollicitées chaque année, ce qui, vous le comprendrez, complique les choses du point de vue de la planification de l'avenir, de la satisfaction des besoins de croissance et de l'élaboration et de l'amélioration du programme. Soixante-dix pourcent des fonds que reçoit le programme proviennent d'organismes du territoire du Nunavut — Nunavut Tunngavik Incorporated et les service de formation des trois associations inuites régionales. Jusqu'à 20 p. 100 des fonds du programme peuvent provenir chaque année d'Affaires indiennes et du Nord Canada par le biais des fonds du Programme préparatoire à l'entrée à l'université et au collège attribués au Nunavut.

Voici quelques renseignements sur les résultats du programme et sur sa situation financière. Bien qu'il existe depuis 22 ans, il est toujours dans une situation très précaire. Nous regardons maintenant vers l'avenir et essayons de voir ce que nous allons faire à partir d'ici.

• (0925)

**Mme Juanita Taylor:** Inutile de dire que cette année la recherche de fonds accapare une grande partie du temps et de l'énergie du personnel et vous pouvez comprendre également la frustration qu'éprouve le personnel durant les périodes de pointe de l'année. Il s'ensuit qu'il est difficile de faire de la planification à long terme, concernant les programmes de formation et leur amélioration, et de faire face à la demande croissante que suscite le programme, parce que, comme vient de le dire Morley, il s'agit d'un programme très populaire auprès de la jeunesse inuite. De plus en plus d'étudiants posent leur candidature pour participer à ce programme, qui n'est offert qu'ici à Ottawa. Il n'est pas offert au Nunavut dans la même mesure qu'il est offert ici; alors, c'est très limité. Étant donné que la popularité du programme croît d'année en année, il est encore plus nécessaire d'avoir un financement stable et nous nous occupons de ce besoin maintenant. Nous cherchons des moyens de le faire.

Bien qu'il y ait à l'heure actuelle un appui très solide de la part des bailleurs de fond, plusieurs d'entre eux nous ont laissé savoir qu'ils atteignaient la limite de ce qu'ils peuvent faire. Essentiellement, le programme a atteint un plateau pour ce qui est de ce qu'il peut offrir. Pour que le programme NS puisse continuer de contribuer au développement de la jeunesse et de la société inuites, il est nécessaire d'avoir un financement stable à long terme.

Cette situation fâcheuse a été soulignée dans le rapport récent de M. Thomas Berger concernant la mise en oeuvre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Dans son évaluation du rôle de l'éducation au Nunavut et de l'état actuel des choses dans ce domaine, M. Berger a parlé du programme Nunavut Sivuniksavut comme d'un succès unique qui joue un rôle vital. Permettez-moi de

citer certains des propos de M. Berger concernant le programme Nunavut Sivuniksavut.

Il a écrit:

Pour moi, l'esprit du Nunavut et son avenir sont représentés par les étudiants et les diplômés du programme Nunavut Sivuniksavut. Dans un bâtiment anodin du secteur du marché By d'Ottawa...les gradués du programme NS poursuivent depuis 20 ans leur trajectoire pour devenir des chefs de file des entreprises commerciales, du gouvernement, de l'éducation et des arts. Avec un minuscule budget, à des milliers de kilomètres de leur communauté d'appartenance, ils s'appuient les uns les autres et nous montrent ce qui peut être accompli.

Dans son rapport, M. Berger présente un certain nombre de recommandations à court et à long terme. À court terme, il a recommandé que le Nunavut Sivuniksavut bénéficie d'un financement de base pour poursuivre son programme de cours et pour prendre de l'expansion, ce qui est grandement nécessaire. Nous vous répétons cette recommandation, à vous les membres du comité permanent, ce matin.

Voulez-vous avoir le mot de la fin?

• (0930)

**M. Morley Hanson:** Très bien.

Si nous avons une recommandation à faire au comité, c'est que nous aimerions que le programme soit vu conformément au rapport de M. Berger et que l'on donne suite aux recommandations de ce dernier. Ce rapport et les recommandations qu'il contient disent tout ce qu'il y a à dire au sujet du programme.

En terminant, j'aimerais inviter formellement tous et chacun d'entre vous à venir visiter l'établissement, l'école. C'est à seulement 10 minutes de marche d'ici. Vous êtes les bienvenus en tout temps et vous pouvez venir faire un exposé sur votre rôle aux étudiants. Vous pourriez parler avec eux et apprendre des choses sur le Nunavut, sur la société inuite et sur les défis que pose l'éducation postsecondaire. Si vous vous présentez au bon moment de la journée, on pourrait même vous offrir du *tuktu* et du *muktuk*.

Merci.

**Mme Juanita Taylor:** Merci.

**Le président:** Merci de votre exposé et de l'invitation que vous nous avez adressée.

Nous allons maintenant commencer à poser des questions et, pour les membres du comité, nous allons suivre l'ordre habituel.

**L'hon. Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.):** Mme Karetak-Lindell posera la première question.

**Le président:** Madame Karetak-Lindell, allez-y, s'il vous plaît.

**Mme Nancy Karetak-Lindell (Nunavut, Lib.):** Merci.

[Le membre du comité s'exprime en inuktitut]

Merci beaucoup d'être venus. Je souhaite la bienvenue à tous les étudiants ici. C'est une excellente façon de débiter notre session d'automne, en entendant directement les gens qui sont les plus touchés par notre manque d'appui au système d'éducation au Nunavut.

J'ai été très heureuse du rapport lorsqu'il a été rendu publique, parce que je pense qu'il a cristallisé ce que nous tous qui venons de différents secteurs disions, à savoir que nous devons faire quelque chose de radicalement différent. Nous devons reconnaître que ce que nous avons fait au cours des 40 ou 50 dernières années n'a pas donné les résultats que nous aurions pu espérer pour nos jeunes gens, à savoir qu'ils puissent avoir les mêmes niveaux d'éducation qu'ailleurs dans le reste du Canada. Il est toujours aussi difficile de séparer l'un de l'autre — notre accord sur les revendications territoriales, notre protection de la langue et de la culture, avoir les mêmes possibilités d'éducation que les autres étudiants au Canada. Alors, vraiment, j'aimerais voir cela se réaliser tout autant que vous.

J'ai une question très simple. Si vous étiez en mesure d'obtenir le financement qui est recommandé dans le rapport et d'obtenir un financement de base, est-ce que vous en feriez plus que ce que vous faites maintenant avec votre budget limité? Encore une fois, je dois dire, pour l'information des téléspectateurs et des membres du comité, que ce programme en a fait beaucoup pour l'éducation des jeunes du Nunavut avec très peu d'argent. Imaginez ce qu'on pourrait faire avec un financement de base.

Ma question est très simple : qu'est-ce que vous voyez à l'horizon? Est-ce qu'il y a davantage de formation à Ottawa? Envisagez-vous d'autres centres dans le reste du Canada, pour être plus pancanadien? Envisagez-vous quelque chose au Nunavut qui pourrait s'arrimer à cela? Quelle serait votre vision du programme NS s'il pouvait obtenir ce financement de base, quelque chose de différent de ce que vous faites déjà à l'heure actuelle?

Merci.

• (0935)

**M. Morley Hanson:** Pour ce qui est d'une vision d'avenir, il faut une masse critique de jeunes pour propager l'idée qu'aller à l'université ou au collège est une possibilité, pour que les jeunes qui viennent des écoles secondaires publiques du Nunavut prennent conscience que d'autres jeunes progressent, pour que cela devienne une voie naturelle à suivre. À l'heure actuelle, ce n'est pas une voie naturelle. Comme l'a dit Natan, les jeunes qui sont ici font figure d'exception dans leurs écoles chez eux.

Pour obtenir cette masse critique, Juanita a dit plus tôt dans son exposé que trois fois plus d'étudiants posent leur candidature pour participer au programme qu'il y en a qui sont acceptés. Alors, à moyen terme, nous devrions étendre le programme et doubler le nombre d'inscriptions en première année. Il y aurait alors un plus grand nombre d'étudiants qui chercheraient à poursuivre leur éducation. Le programme pour la deuxième année prendrait de l'ampleur. Alors, au lieu des 29 étudiants que nous avons aujourd'hui plus les sept ou huit qui poursuivent des études postsecondaires et qui comptent comme d'anciens diplômés, nous pourrions avoir 50 ou 60 jeunes gens ici. Cela permettrait de bâtir un certain momentum et de donner des idées aux jeunes qui sont dans le système d'éducation.

Il s'agirait là d'une étape immédiate, faire ce que nous faisons maintenant, mais à une plus grande échelle. Il faudra une certaine préparation et il faudra un certain temps pour préparer le matériel et élaborer des structures. Ce n'est pas aussi simple que d'aller chercher quelqu'un dans une école normale.

Au-delà de cela, on constate chez les jeunes dans d'autres régions inuites un intérêt marqué pour un programme semblable à Nunavut Sivuniksavut. Bien que nous n'ayons pas de plans précis quant à savoir où cela pourrait se faire, nous pouvons facilement voir le programme attirer des jeunes du Nunavut, du Labrador et même des régions inuvialuit. Mais c'est quelque chose à plus long terme.

Nous pourrions également voir l'établissement de partenariats avec des établissements dans le nord où, peut-être par le biais de la formation à distance et d'autres méthodes de prestation de services, des étudiants qui ne désirent pas aller dans le sud pourraient tout de même avoir accès au matériel. Nous avons déjà élaboré du matériel que nous avons partagé avec Le Collège de l'Arctique pour des programmes précis qu'il offre occasionnellement. Nous serions en mesure d'en faire davantage à cet égard, de sorte que nous deviendrions davantage un centre d'éducation et de formation. Ottawa est devenu un endroit logique pour cela. Les voies de transport sont très bonnes et comme vous l'avez dit, plus il y a d'étudiants qui viennent ici, plus ils en attirent d'autres et à partir de là, il s'agit simplement d'un effet boule de neige.

Voilà quels seraient nos plans.

**Mme Nancy Karetak-Lindell:** Merci.

Je suis très frappée par ce que vous avez dit. Dans mon cas, c'est quelque chose que j'entends tout le temps, mais je pense qu'il serait bien de s'assurer que tout le monde ici comprenne qu'il ne s'agit pas d'un réflexe normal pour nos étudiants que de penser aux études postsecondaires, et surtout à l'université. Dans le sud, lorsque les jeunes arrivent à l'école secondaire, ils pensent déjà à l'université qu'ils voudraient fréquenter, parce que les autres étudiants en parlent ou parce que leurs parents sont d'anciens diplômés de telle ou telle université. Ces discussions débutent à la naissance des enfants. Il existe des fonds d'éducation pour permettre aux enfants d'aller à l'université. Il s'agit d'une façon de penser normale qui débute lorsqu'un enfant vient au monde. À cause des fonds d'éducation et pendant toute la durée de l'école secondaire, les jeunes pensent à l'université et apprivoisent l'idée d'y aller.

Ce n'est pas comme cela que les choses se passent chez nous. Peut-être que NTI aurait quelque chose à ajouter sur cette question. Mes collègues pourront en témoigner, lorsque je parle des besoins du Nunavut, il s'agit de besoins de base. Nous ne sommes pas encore à un niveau tout à fait égal. Je pense qu'une partie de notre problème, c'est que la façon de penser n'est pas encore tout à fait là pour ce qui est de penser à un plan d'éducation à long terme pour nos enfants. Je sais que les choses changent, mais très lentement.

Peut-être que NTI veut dire un mot sur cette question, pourquoi cela représente un tel défi pour nous aussi.

• (0940)

**M. Natan Obed:** NTI a coprésidé récemment l'élaboration d'une stratégie d'apprentissage des adultes au Nunavut. Comme je l'ai déjà dit, cette stratégie sera déposée cet automne. Ce qui frappe à la lecture du document, c'est le fait l'on relie souvent l'apprentissage des adultes à l'éducation postsecondaire — peut-être à la formation dans les métiers, au collège ou peut-être même à quatre ans d'université — mais au Nunavut, les cinq premières années de la stratégie seront consacrées à donner aux citoyens une alphabétisation de base, des connaissances élémentaires afin que plus de la moitié de notre population puisse avoir un niveau de dixième ou de onzième année où un niveau équivalent, ainsi la majorité de notre population sera alphabétisée.

C'est pour cela qu'en répondant à la demande du comité concernant l'éducation postsecondaire, nous avons décidé qu'il fallait prendre en compte la situation actuelle du Nunavut. En défendant notre point de vue, nous avons choisi de ne pas oublier ceux qui n'ont pas de diplôme afin que la majorité de la population puisse mieux fonctionner dans la société canadienne.

C'est le principal objectif des cinq premières années de notre stratégie d'apprentissage des adultes.

**Le président:** Merci.

Passons maintenant au Bloc, monsieur Lemay, s'il vous plaît.

[Français]

**M. Marc Lemay (Abitibi—Témiscamingue, BQ):** Merci d'être ici aujourd'hui. Ce que nous avons entendu ce matin était très intéressant.

Je prends un peu de temps pour vous permettre de vous ajuster à la traduction. J'ai bien compris les interventions en anglais, mais vous devez sûrement avoir de la difficulté à comprendre mon français.

Je suis à la fois impressionné et déçu. Je suis impressionné par le travail que font vos deux organismes. Mon collègue Yvon Lévesque, qui est à ma gauche, représente toute la partie nord du Québec. Il aura peut-être des questions à vous poser plus tard.

En ce qui concerne ma déception, ma question est relativement simple. Supposons qu'une personne chez vous ait réussi à terminer son secondaire, ce qui ne semble pas aller de soi, et qu'elle veuille poursuivre des études postsecondaires — c'est ce dont il est question ici —, aller à l'université. Qu'est-ce que cela implique? Cela signifie-t-il qu'elle doit s'expatrier? Si cette personne veut faire des études en médecine dans le but d'aider son peuple, par exemple, doit-elle passer cinq, six, sept, huit, ou dix ans à l'extérieur de sa communauté, au risque de ne jamais y revenir?

Le cas échéant, y aurait-il lieu, dans un monde idéal, d'aller un peu plus loin en créant ou en aidant à créer une université inuite de façon à vous aider à garder vos gens chez vous ou à faire en sorte qu'ils y retournent? Je ne sais pas si vous comprenez bien ma question; j'espère qu'elle n'a pas été trop longue et que vous en avez compris l'essence.

[Traduction]

**M. Natan Obed:** Je vous remercie de votre question.

Il y a un établissement postsecondaire au Nunavut, c'est le Nunavut Arctic College, il a deux ou trois unités constituantes, mais un certain nombre de collectivités du Nunavut offrent aussi des programmes. Le Nunavut Arctic College connaît de belles réussites. Le programme d'éducation des enseignantes au Nunavut offre aux enseignantes inuits l'aide dont elles ont tant besoin dans les écoles du Nunavut. Récemment, un programme, le programme de droit d'Akitsiraq, le premier de ce genre au Nunavut, a été offert avec l'Université McGill. Nous espérons qu'il servira de modèle pour l'éducation postsecondaire offerte dans le territoire.

Malheureusement, les coûts associés à l'administration d'une université et la pénurie de ressources humaines et matérielles nécessaires à la bonne gestion d'une telle facilité au Nunavut nous ont poussés à suivre d'autres voies pour le moment. Cela ne veut pas dire que nous ne voudrions pas à long terme qu'un programme d'études universitaires de quatre années soit offert au Nunavut, mais pour l'instant nous avons d'autres objectifs.

Pour la toute première fois dans son histoire, le Nunavut aura une école de métiers. Pour la première fois, les Inuits du Nunavut n'auront pas à quitter leur territoire pour devenir des travailleurs spécialisés ou des apprentis. C'est pour nous un grand pas en avant.

Donc, nous prenons des mesures, mais une université offrant un programme d'études universitaires de quatre années offert au Nunavut n'est pas un objectif que nous voulons poursuivre pour le moment.

• (0945)

**Le président:** Merci.

Vous avez la parole, monsieur Lévesque.

[Français]

**M. Yvon Lévesque (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ):** Au Nunavik, qui est tout près de chez vous, pour atteindre le niveau postsecondaire, il faut d'abord terminer son secondaire; pour atteindre le secondaire, il faut qu'il y ait des écoles primaires et que celles-ci soient fréquentées. Y a-t-il des écoles primaires décentes pouvant accueillir l'ensemble des étudiants disponibles? La fréquentation des écoles est-elle suffisamment importante au primaire pour que les gens puissent se rendre au secondaire?

Après le secondaire et le postsecondaire, il y a l'université. Vous avez présentement des ententes avec le Collège Algonquin. Les programmes de cette institution semblent bénéfiques à la population. Avec un supplément de financement, serait-il possible que le Collège Algonquin offre des cours sur place, au Nunavut, dans les collectivités ou aux environs de celles-ci? Cela permettrait aux gens de demeurer dans leur famille tout en suivant des cours. Cela inciterait probablement les gens à progresser davantage au sein de la société.

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Lévesque, pouvez-vous laisser M. Obed répondre parce que votre temps est en train de s'écouler.

Monsieur Obed, vous avez la parole.

**M. Natan Obed:** Je préfère attendre et demander si quelqu'un est plus à même de répondre à la question.

**M. Morley Hanson:** C'est tout à fait irrégulier, mais nous avons quelqu'un d'autre de NS qui a occupé le poste de directeur de l'école primaire et qui pourrait certainement répondre à la première partie de votre question.

En ce qui concerne la deuxième partie de la question, à savoir si le Collège Algonquin peut offrir des cours, l'Arctic College est déjà là, il a l'expertise, pourrait en avoir plus et offrir des programmes à beaucoup de collectivités, ce qu'il fait de manière décentralisée, mais il y a aussi le problème du nombre d'étudiants. Il n'y a qu'un certain nombre d'étudiants disponibles pour tous les programmes que l'on pourrait vouloir créer, donc si les gens aspirent à des activités professionnelles, il ne sera pas possible de commencer un programme au Nunavut sauf pour une courte période, comme c'est le cas pour l'école de droit d'Akitsiraq ou le programme de formation en sciences infirmières qui a été élaboré. Mais il y a toujours la question du nombre de personnes disponibles pour suivre les programmes. C'est la raison pour laquelle les initiatives dans l'éducation sont si importantes, à la fois pour l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire.

Pourrais-je demander à quelqu'un d'autre de répondre à la première partie de la question?

• (0950)

**Le président:** Est-ce que le témoin peut s'identifier pour le compte rendu?

**M. David Serkoak (moniteur, Programme Nunavut Sivunik-savut):** Pourriez-vous répéter la question?



[Français]

**M. Yvon Lévesque:** Dans l'ensemble de vos communautés, le nombre d'établissements d'enseignement au niveau primaire est-il suffisant? Est-ce que l'espace disponible permet d'accueillir tous les élèves intéressés à suivre des cours?

[Traduction]

**M. David Sevkoak:** Je ne peux parler que mon expérience personnelle dans deux ou trois collectivités où j'ai travaillé durant les 20 ou 25 dernières années.

L'éducation primaire varie d'une collectivité à l'autre. Je prends Iqaluit pour exemple. Un grand nombre entrait dans le système primaire, disons au niveau de la garderie et un certain nombre quittait à la fin. Dans les années intermédiaires, de la garderie à la cinquième année, la fréquentation varie de passable à bon et à très bon dans certains endroits en fonction de l'emplacement, la composition de la collectivité et la façon dont sont offerts les programmes. La fréquentation dépend de l'engagement envers la collectivité et du rôle de l'école au sein de la collectivité.

Un bon nombre d'élèves qui entrent au niveau primaire quittent à la cinquième année, je n'ai peut-être pas les bons chiffres pour les années qui suivent. Si je donnais des chiffres, ils ne seraient pas corrects. Il y a des bons élèves qui terminent aussi leur douzième année et suivent d'autres programmes au NS, à l'Arctic College et dans d'autres collèges du pays. Par exemple, l'an dernier, des élèves qui avaient terminé leurs études secondaires à Iqaluit sont allés dans des collèges et des universités de tout le pays— beaucoup d'entre eux sont dans le groupe ici présent.

J'ai personnellement constaté qu'à la fin du primaire, l'espace et le manque de personnel posent toujours des problèmes. J'aimerais voir plus d'Inuits enseignaient l'Inuktitut partout au Nunavut. Je pense que nous sommes sur la bonne voie, mais il y a encore beaucoup à faire.

**Le président:** Merci. Pouvez-vous vous identifier, monsieur, pour le compte-rendu?

**M. David Sevkoak:** Mon nom est David Serkoak. Je suis moniteur au Nunavut Sivuniksavut.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous passons à Mme Crowder.

**Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD):** Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de comparaître devant le comité aujourd'hui.

Je me demande si les deux personnes qui n'ont pas été présentées au début de la séance peuvent s'identifier.

**Mme Mishaël Gordon (étudiante, Programme Nunavut Sivuniksavut):** Je m'appelle Mishaël Gordon, je suis étudiante de deuxième année au programme Nunavut Sivuniksavut. Je suis originaire d'Iqaluit au Nunavut.

**M. Tommy Akulukjuk (gradué, Programme Nunavut Sivuniksavut):** Mon nom est Tommy Akulukjuk, je suis un gradué du programme Nunavut Sivuniksavut.

**Mme Jean Crowder:** Je vous souhaite la bienvenue.

J'ai bien sûr beaucoup de questions et les membres du comité le savent bien.

Je voudrais commencer par centrer la discussion sur un point que l'on oublie souvent. J'ai le rapport de PricewaterhouseCoopers qui vient d'être publié. Il nous rappelle à tous les objectifs de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut qui est, il me semble, la raison de cette discussion sur l'éducation. Je tiens à rappeler

qu'une partie du rapport encourageait l'autonomie au niveau du bien-être culturel et social des Inuits. Il me semble que l'éducation fait partie de ces objectifs de l'Accord sur les revendications territoriales.

Ma question est donc que s'il y avait un engagement dans l'Accord sur les revendications territoriales — et M. Berger a dit très clairement, si j'ai bien compris, dans son rapport que l'éducation était un élément essentiel de l'Accord sur les revendications territoriales — a-t-on calculé ce qu'il en coûterait au Nunavut si l'investissement dans l'éducation est insuffisant pour répondre aux besoins des gens? Je songe à ce que seront les coûts du système juridique, du système d'aide sociale et du système de soins de santé s'il n'y a pas eu d'investissement pour l'éducation.

• (0955)

**Mme Laurie Pelly (conseillère juridique, Nunavut Tunngavik Incorporated):** Merci.

Je peux répondre à cette question en me fondant sur ce que M. Berger a trouvé et sur les résultats de l'analyse des coûts faite par PricewaterhouseCoopers si le système d'enseignement bilingue au Nunavut n'est pas mis en place comme il faut. Il a dit que pour le gouvernement du Canada, le coût sera d'environ 137 millions de dollars par an à partir de 2003. Ces coûts incluent une perte de 72 millions de dollars en salaires et traitements pour les Inuits ainsi qu'un coût pour le gouvernement du Canada en termes de recrutement, d'embauche et de formation des employés venant du Sud pour aller au Nord travaillaient pour le gouvernement du Nunavut, et aussi un coût estimatif des prestations d'aide sociale et des recettes fiscales réelles remises au gouvernement.

**Mme Jean Crowder:** Cela n'inclut pas le coût humain pour les personnes au niveau de leur qualité de vie. Je voulais seulement ajouter cela.

Je ne sais pas qui voudra répondre à cette question. Nous avons parlé du coût de fonctionnement de votre organisation, votre collège, à Ottawa. Cette année, j'ai parlé à des administrateurs de collèges du nord de l'Ontario où sont inscrits un nombre important d'étudiants autochtones. Ils m'ont dit que le coût de fonctionnement des programmes et tous les problèmes que vous avez mentionnés étaient une chose, mais qu'il y avait autre chose, le coût que les étudiants doivent assumer pour être présents aux cours, le fait qu'ils étaient nettement sous-financés et le fait que l'on ne tenait pas compte des diverses situations familiales. Beaucoup d'étudiants sont plus âgés ou ont des enfants ou rencontrent des difficultés s'ils doivent retourner chez eux pour une raison impérieuse.

Pouvez-vous parler de la différence entre les fonds versés au collège et ceux versés aux étudiants?

**M. Murray Angus (moniteur, Programme Nunavut Sivuniksavut):** Le financement du programme NS provient, comme il a été mentionné, de six sources que nous devons contacter chaque année, car un seul financement est versé automatiquement.

**Mme Jean Crowder:** Est-ce que ce financement assume les frais des étudiants? Couvre-t-il leurs coûts?

**M. Murray Angus:** Les fonds que nous recevons sont distincts de ceux que verse le gouvernement du Nunavut aux étudiants.

**Mme Jean Crowder:** Voilà où je voulais en venir. D'où provient l'argent versé aux étudiants?

**M. Murray Angus:** Il est versé par le gouvernement du Nunavut dans le cadre de son aide financière au programme des étudiants du Nunavut. L'argent est versé automatiquement car les étudiants sont inscrits à un programme postsecondaire reconnu alors qu'ils sont au NS. Le montant est d'environ 825 \$ par mois pour les frais de subsistance, deux billets d'avion aller-retour par an et une indemnité pour les livres. Nous utilisons de l'argent versé pour le programme pour compléter cette somme d'un montant mensuel maximal d'environ 300 \$ en fonction du taux de présence.

**Mme Jean Crowder:** Donc, vous recevez des fonds pour subventionner le taux de présence des étudiants.

**M. Murray Angus:** En supplément, oui.

**Mme Jean Crowder:** Parce que le financement ne suffit pas.

Me reste-t-il du temps?

**Le président:** Oui.

**Mme Jean Crowder:** Pour revenir au financement du collège, vous en avez parlé brièvement, j'ai travaillé dans un collège universitaire alors je peux comprendre qu'il y a des problèmes. Vous recevez des fonds chaque année suite à vos démarches, cela veut dire que vos fonds sont limités pour le développement curriculaire et l'élaboration d'autres programmes, ce qui signifie probablement que vous avez très peu de fonds pour former vos moniteurs, c'est-à-dire pas de perfectionnement professionnel ce qui veut aussi dire, je suppose, que vous avez très peu d'argent pour des programmes périscolaires à l'intention des étudiants. Est-ce exact?

• (1000)

**M. Murray Angus:** En grande partie. En ce qui concerne l'élaboration du programme, nous en sommes à la vingt-deuxième année de l'histoire du programme. Pendant longtemps, la demande a été très forte et nous n'avons pas la capacité nécessaire pour préparer l'organisation pour répondre à la demande car les sources de notre financement annuel ont plus ou moins atteint leurs limites. Elles nous ont donné tout ce qu'elles pouvaient, mais elles ont atteint leurs limites. Puisque ce financement est annuel, nous ne pouvons pas prévoir le montant un an à l'avance. Nous ne pouvons pas investir en toute sécurité dans le recrutement de nouveaux employés car il faut deux ou trois ans avant qu'ils soient productifs et qu'ils maîtrisent bien le travail que nous faisons dans une opération plutôt unique. David Serkoak, qui était assis ici il y a une minute, vient juste de commencer, mais il est employé en détachement auprès du gouvernement du Nunavut. Cet arrangement nous convient parfaitement, car nous ne pouvons pas prévoir le montant des fonds que nous recevrons, mais il est encore sur leur liste de paie et nous partageons les coûts.

Notre capacité à former le personnel est une question très critique car elle affecte de manière importante notre capacité à répondre à la demande. Il y a 60 candidatures pour 20 postes à pourvoir et cette situation existe depuis des années. Nous ne pouvons pas progresser tant que nous n'aurons pas un financement plus sûr et plus important qui nous permettra de faire des projets plusieurs années à l'avance. Voilà notre véritable problème.

**Le président:** Merci, madame Crowder.

Avant de passer aux questions du parti ministériel, quel est le nom officiel du rapport PricewaterhouseCoopers que vous avez?

**Mme Jean Crowder:** « *Second Independent Five Year Review of Implementation of the Nunavut Land Claims Agreement, Final Report* », 11 mai 2006, préparé par PricewaterhouseCoopers.

**Le président:** Merci beaucoup.

Passons au parti ministériel, monsieur Bruinooge.

**M. Rod Bruinooge (Winnipeg-Sud, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je vous remercie tous d'être venus ce matin. J'aime beaucoup votre peuple et votre terre. C'est un territoire magnifique. Je n'y suis allé qu'une fois, mais j'ai beaucoup apprécié mon séjour là-bas.

Je dois absolument rendre hommage au travail de Nunavut Sivuniksavut. J'espère avoir prononcé correctement. Pour qu'une organisation telle que la vôtre fonctionne sans financement et sans vraiment savoir d'où proviendra le prochain dollar, il faut qu'il y ait un très grand esprit d'entreprise, beaucoup d'énergie et de réflexion novatrice. C'est une bonne chose, une très bonne chose, car le travail que vous faites vous passionne et rien ne vous empêchera d'atteindre vos objectifs. Cela m'impressionne beaucoup aussi je tenais à le dire.

Cela concerne peut-être les deux organisations. Je voulais parler un peu du nombre de personnes qui retournent au Nunavut, je veux dire le retour des gens qui vont étudier au sud. Suivez-vous le taux de retour vers des emplois offerts au nord?

**M. Morley Hanson:** Le taux est pratiquement de 100 %. Les gens ne sont pas intéressés à s'installer au sud, à y vivre, à l'exception des étudiants qui restent pour suivre d'autres programmes postsecondaires. Cela répond aussi à une question qu'a posée M. Lemay sur le maintien des étudiants au Nunavut. S'ils vont au sud pour étudier, même s'ils y restent quatre ou cinq ans, ils finissent pratiquement tous par revenir à la maison. Il n'y a pas de problème pour retenir les gens dans le territoire. C'est là qu'ils habitent et c'est là qu'ils veulent vivre.

**M. Rod Bruinooge:** C'est incroyable.

Faites sous le suivi des carrières professionnelles que les gens recherchent ou bien où ils commencent?

**M. Morley Hanson:** Nous avons des dossiers sur chacun des 180 étudiants que nous avons suivis, j'en ai parlé tout à l'heure. Je n'ai fait que résumer les statistiques en termes du gouvernement, du secteur privé, des organisations Inuits ou des études, mais nous avons un suivi détaillé de chacun de ces étudiants.

• (1005)

**M. Rod Bruinooge:** Vous avez la parole, monsieur Obed.

**M. Natan Obed:** Oui, j'aimerais ajouté quelque chose.

Le gouvernement du Nunavut recherche si désespérément du personnel Inuit pour les collèges et les universités qu'il recrute des personnes qui ont fréquenté l'université pendant un semestre ou une année. Le gouvernement du Nunavut est obligé en vertu de l'Accord des revendications territoriales d'avoir une main-d'oeuvre représentative qui devrait s'élever aujourd'hui à 85 % d'Inuits, or elle est de 40 % inférieure.

Nous ne leur reprochons pas cela, mais la réalité veut que les bénéficiaires qui ont suivi quelques études de postes secondaires sont un atout inestimable pour le gouvernement et les collectivités où ils devraient être. La question qui se posera à l'avenir sera de savoir comment équilibrer ce besoin insatiable de bénéficiaires Nunavut pour travailler au gouvernement et dans d'autres secteurs au Nunavut, car que notre revendication territoriale s'articule autour d'une main-d'oeuvre représentative, pas seulement au sein du gouvernement mais aussi dans le cadre des possibilités économiques, du développement des entreprises et tous les autres secteurs.

Le plus grand atout que puisse avoir quelqu'un au Nunavut est d'être bénéficiaire des revendications territoriales. Le fait d'équilibrer le besoin insatiable des bénéficiaires pour qu'ils soient immédiatement productifs avec la nécessité de l'étudiant de recevoir un enseignement de base solide puis de revenir et être un atout encore plus important pour le territoire est quelque chose qui sera une réalité à l'avenir et qui est une réalité aujourd'hui.

**M. Rod Bruinoog:** En ce qui concerne ce besoin insatiable, vous avez parlé de personnes diplômées de deuxième année comme une expérience exceptionnelle. L'examen de l'éducation postsecondaire fait partie des travaux actuels du comité. Certains de vos propos semblent suggérer, du moins dans la façon que cela s'applique à votre peuple, que vous souhaitez vivement que l'école secondaire et même les niveaux primaires fassent l'objet d'une étude plus approfondie ou peut-être qu'ils soient stimulées par les plans que vous avez.

Serait-il juste de dire que, de manière générale, c'est votre sentiment?

**M. Natan Obed:** Nous ne voulons pas diminuer l'importance de l'éducation postsecondaire pour les Inuits de Nunavut, mais nous sommes en période de transition avec le développement d'un nouveau gouvernement territorial, l'acclamation d'une société différente et d'une structure de gouvernance différente et l'afflux sans précédent des médias du sud vers le nord.

Nous aimerions donc que le comité ne diminue pas l'importance de l'éducation postsecondaire, mais nous aimerions aussi souligner les vrais problèmes que nous rencontrons pour sauvegarder l'Inuktitut.

Il a été question tout à l'heure du passage des étudiants de la garderie à la douzième année. Aujourd'hui, la plupart des Inuits au Nunavut commencent l'école en apprenant l'Inuktitut, puis à la quatrième année il y a un changement radical vers l'anglais. Ensuite, à la dixième année il y a un passage radical du programme d'études du territoire à celui de l'Alberta, avec des examens de département qui comptent jusqu'à 50 % de toute l'année scolaire.

Nous avons donc un système d'éducation qui n'a pas décidé ce qui est le plus important pour l'étudiant, et le résultat est que les étudiants ne pensent pas qu'ils sont compétents à tous ces niveaux. Quand ils arrivent à la dixième année, ils n'ont pas les notions élémentaires d'Inuktitut qui leur permettraient de parler l'Inuktitut. Ils n'ont pas les notions élémentaires d'anglais car c'est leur deuxième langue et ils ne l'ont apprise que quelques années. Ils sont immergés dans un programme d'études de l'Alberta, au sud du Canada, avec des questions sur les silos à grains et le bétail et des choses qui n'ont rien à voir avec les Inuits du Nunavut.

Vous pouvez donc voir comme il est important pour NTI que ce genre de problème soit aussi réglé.

• (1010)

**Le président:** Merci. C'était une bonne réponse.

Nous passons maintenant au parti libéral.

Monsieur Merasty, vous avez la parole.

**M. Gary Merasty (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill, Lib.):** Tout d'abord, je souhaite la bienvenue à tous les étudiants présents et bien sûr à nos invités. Je suis très content que l'on vous est invité.

Je suis un membre des premières nations et j'ai consacré beaucoup d'années à l'éducation, à essayer de faire ce qui est mieux pour nos collectivités et à vraiment travailler pour assurer que nos jeunes obtiennent des diplômes et réussissent, par conséquent c'est une question qui me tient à coeur. J'ai lu beaucoup de rapports nationaux sur les enseignement secondaire, élémentaire et secondaire. D'après mes lectures et ce que je vous entends dire, il est clair que nous avons besoin d'une stabilité financière et d'une augmentation du financement car notre population augmente mais pas le financement, et l'écart s'élargit chaque année. Cette question doit être réglée.

Les affaires indiennes, le Patrimoine et le gouvernement territorial versent tous des fonds, mais se consultent-ils, coordonnent-ils leurs efforts? On semble dire qu'il n'y a habituellement pas de communication entre les ministères fédéraux et c'est quelque chose qui doit être corrigée afin que les possibilités au niveau de l'enseignement soient mieux coordonnées en vue de répondre aux besoins de nos collectivités.

Les établissements postsecondaires doivent coopérer pour ouvrir des centres de formation dans le nord. Les écoles de métier et les universités doivent coopérer, se réunir sous un même toit, se rendre dans les collectivités pour donner à notre peuple l'accès à ces établissements. C'est ce que j'entends constamment.

Ce que dit le gouvernement aujourd'hui au sujet de la souveraineté dans l'Arctique et l'investissement dans une présence militaire et navale dans le passage du Nord-Ouest me préoccupe. À mon avis, le meilleur moyen d'établir la souveraineté est d'investir dans l'éducation des Inuits au nord, comme jamais auparavant peut-être comme le préconise l'accord de Kelowna que vous avez mentionné. Êtes-vous d'accord avec cette affirmation?

Je vais partager mon temps avec Todd.

**M. Todd Russell (Labrador, Lib.):** Vous êtes l'homme le plus généreux que je connaisse.

**M. Natan Obed:** Je suis très heureux que vous en parlez.

La souveraineté dans l'Arctique a été une importante plate-forme électorale pour le gouvernement conservateur. Dans un discours que le premier ministre a prononcé récemment à Iqaluit, il n'a pas mentionné une seule fois les Inuits; il n'a pas mentionné une seule fois le grand rôle que les Inuits ont joué dans le renforcement de la souveraineté du Canada dans l'Arctique et le rôle potentiel que les Inuits peuvent jouer à l'échelle mondiale en reliant l'Arctique canadien au Canada.

Les Inuits sont des canadiens. Nous adhérons au Canada. Voyez le Nunavut : c'est un gouvernement populaire mis en place en vertu de l'accord sur les revendications territoriales. Que le Canada ne parle donc pas de l'importance de l'investissement dans sa population dans une région où il veut assurer sa juridiction ne nous semble pas logique.

Je ne devrais probablement pas parler de l'augmentation des patrouilles dans l'Arctique...

**M. Gary Merasty:** N'hésitez pas à en parler.

**M. Natan Obed:** L'investissement dans la population de l'Arctique va en fin de compte déterminer si les Inuits appuient le Canada sur cette question ou s'ils ont un point de vue différent de la place qu'ils occupent au Canada et dans la souveraineté du Canada.

Merci.

**Le président:** Monsieur Russell, vous avez la parole.

**M. Todd Russell:** Merci beaucoup.

Je m'appelle Todd Russell et je suis originaire du Labrador.

Natan, Nancy m'a dit que vous aviez un lien avec le Labrador, j'en saurai plus long tout à l'heure. Je suis sûr que nous avons des relations communes.

Je vous souhaite tous la bienvenue. Ça fait particulièrement plaisir de voir — sans vouloir vexer les plus âgés — tant de jeunes visages présents dans la salle et autour de la table des témoins.

Je veux parler de deux choses — premièrement, de la souveraineté dans l'Arctique. Il est incroyable d'entendre dire que les gens qui y vivent ne participeraient pas à l'établissement de la juridiction ou de la souveraineté du Canada dans l'Arctique. Si les Inuits ne connaissent pas le terrain, il est tout à fait sûr que les gens du sud ne le connaissent pas. Je peux vous le garantir.

Je veux poser deux ou trois questions, car j'ai lu le rapport Berger. J'ai entendu votre merveilleux témoignage aujourd'hui et l'ampleur de cette question est quelque chose que le comité doit affronter. Ce n'est pas quelque chose de linéaire qu'une seule intervention pourrait changer.

Ce que je lis dans le rapport Berger...

• (1015)

**Le président:** Les cinq minutes sont écoulées, mais vous pouvez poser votre question.

**M. Todd Russell:** C'est un énorme problème, mais deux points apparaissent. La mise en oeuvre intégrale de l'accord des revendications territoriales et de l'accord de Kelowna, qui, à mon avis, est un complément d'une certaine façon. Jusqu'où iront ces deux initiatives ou ces deux directions si nous procédions à la mise en oeuvre intégrale de l'accord sur les revendications territoriales, si l'accord de Kelowna était financé et mis en oeuvre intégralement? Jusqu'où iront-elles pour répondre aux besoins énoncés dans le rapport Berger ou aux besoins que NTI où le gouvernement du Nunavut en général ont abordé ou essaient d'aborder?

J'aimerais seulement entendre une chose...

**Le président:** Laissons répondre à cette question puis nous donnerons la même chance à tous les représentants présents.

Monsieur Obed, vous avez la parole.

**M. Natan Obed:** Pour le dire simplement, le rapport Berger n'était nécessaire que parce que les trois parties ne pouvaient pas arriver à une entente sur la deuxième phase de la mise en oeuvre et des négociations du contrat et Berger a estimé que la question la plus urgente pour la mise en oeuvre de l'accord sur les revendications territoriales était les questions liées à l'éducation des bénéficiaires de l'accord. Donc, nous estimons que la mise en oeuvre de l'accord et le contenu du rapport Berger sont la même chose. Berger a très bien décrit ce dont ont besoin les ressources humaines pour assurer que l'accord sur les revendications territoriales puisse soit pleinement mis en oeuvre.

En ce qui concerne l'accord de Kelowna, NTI a investi beaucoup de temps et d'énergie en assistant à des tables rondes, en assistant aux réunions qui ont mené à la réunion des 24 et 25 novembre 2005; nous appuyons sans réserve les résultats de cette réunion. Nous pensons qu'ils contribueraient grandement à améliorer la vie des Inuits et le Nunavut.

Je n'en dirai pas plus.

**Le président:** Merci.

Nous allons maintenant céder la parole au Bloc.

Monsieur Lemay, je vous en prie.

[Français]

**M. Marc Lemay:** Passons aux choses sérieuses. Je ne dis pas que ce qui a précédé ne l'était pas, mais j'aimerais comprendre.

Monsieur Obed, vous avez dit quelque chose d'important: les enfants dans votre communauté apprennent à la fois en anglais et en inuktitut, mais ils ne sont pas outillés pour continuer dans la vie, ils ne sont au fond spécialistes de rien, même après avoir suivi un cours de niveau secondaire.

J'ai deux questions à vous poser. Premièrement, à votre connaissance, où en est rendu le rapport Berger déposé le 1<sup>er</sup> mars 2006?

Deuxièmement, de quoi aurait l'air un programme amélioré, et en quelle langue devrait-on donner l'éducation entre la cinquième et la douzième année, de même que dans les cours complémentaires?

On sait que certaines de vos communautés sont présentes aussi au nord de l'Europe. Y a-t-il là des réalités adaptées qui constituent un modèle que l'on pourrait reprendre ici, au Canada, dans votre milieu?

• (1020)

[Traduction]

**M. Joanasie Akumalik (directeur, Relations gouvernementales et publiques, Nunavut Tunngavik Incorporated):** Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, j'aimerais remercier tous ceux qui sont venus nous entendre, et spécialement les membres du comité. C'est très important pour nous, gens du Nord, particulièrement au Nunavut. Vous posez beaucoup de bonnes questions, et je vous encourage également à téléphoner à notre bureau. Je travaille ici, à Ottawa. Si vous voulez davantage d'informations, appelez-nous.

En ce qui concerne l'usage de l'inuktitut dans les écoles, je vais vous donner un exemple tiré de la petite communauté d'où je viens, qui compte de 700 à 800 habitants et qui est située dans la baie de l'Arctique. Là-bas, les élèves commencent l'école en maternelle. Jusqu'en troisième année, on leur apprend uniquement l'inuktitut. En quatrième année, ils passent à l'anglais. Pouvez-vous vous imaginer être immergé dans une langue que vous ne comprenez pas?

**M. Marc Lemay:** Pourquoi?

**M. Joanasie Akumalik:** C'est le système en vigueur là-bas.

Mes deux garçons en sont un bon exemple. Ils ont connu des difficultés. À Iqaluit, une communauté de 6 000 personnes, le système d'éducation est un peu meilleur que dans la baie de l'Arctique, d'où je viens. Les enfants se familiarisent assez bien avec l'anglais dans la rue, mais ce n'est quand même pas facile pour eux. Les miens ont eu du mal à suivre en 4<sup>e</sup> année, parce que leur professeur enseignait en anglais seulement, langue qu'ils ne comprennent pas. Donc, ils ont éprouvé des difficultés, et je crois que ça ne les encourage pas à se rendre à l'école le matin.

Dans certaines offres d'emploi qui paraissent dans le Nord, on exige l'inuktitut et l'anglais; nous devons donc avoir des compétences en inuktitut. Je connais des gens de mon âge qui ne savent pas s'exprimer dans cette langue, ou qui ne peuvent l'écrire même s'ils la parlent. Alors un programme tel que le Nunavut Sivuniksavut est vraiment bon. Il est idéal.

Lorsque j'étais dans la baie de l'Arctique à m'occuper d'une organisation de chasseurs et de trappeurs, les premières personnes de ma communauté à avoir été embauchées étaient des anciens étudiants du NS, parce qu'ils possédaient les compétences et les connaissances relatives au système européen.

Quel type de programme éducatif souhaitons-nous avoir? Je sais que le gouvernement du Nunavut modernise sa loi sur l'éducation, mais on a discuté d'autres pays tels que le Groenland, qui a une école folklorique où on enseigne à tout le monde dans sa langue. J'ai cru comprendre qu'on y apprenait plusieurs langues à la fois. À partir de ce modèle, je n'en suis pas encore certain, mais je pense qu'un programme comme le NS fonctionnerait bien si on mettait l'accent sur l'inuktitut, les connaissances de base de la vie quotidienne et la fréquentation de collèges comme Algonquin ou d'universités comme Carleton.

J'ai reçu mon éducation avant la création du NS. Je suis allé dans une école de Winnipeg, le Red River College, pour suivre une formation professionnelle. À ce moment-là, je pouvais seulement accéder à l'enseignement supérieur ou post-secondaire en passant par le Collège de l'Arctique, qui était à l'époque un centre d'apprentissage pour adultes. Si le Collège de l'Arctique pouvait intégrer un modèle lui permettant de mettre sur pied un programme éducatif, ce serait l'idéal.

• (1025)

**Le président:** Merci.

Madame Pelly, brièvement.

**Mme Laurie Pelly:** Merci.

Très rapidement, pour ajouter quelques mots à ce qu'on a répondu à M. Lemay; M. Berger a déclaré que la seule solution était d'instaurer un système bilingue qui fonctionne, ce qui nécessiterait une éducation bilingue du niveau préscolaire à la 12<sup>e</sup> année, en conservant l'inuktitut comme langue principale d'enseignement pendant la maternelle et les premières années, puis en ajoutant graduellement l'anglais jusqu'à atteindre un ratio de 50-50 en douzième année.

Très brièvement, en ce qui concerne ce qui s'est passé depuis la parution du rapport, il faut savoir que le NTI a fait certains efforts pour approcher le gouvernement. Notre président a adressé une lettre le 7 mars 2006 à M. Prentice afin de lui demander l'appui du gouvernement pour l'établissement d'un système bilingue fort, mais nous n'avons obtenu aucune réponse.

**Le président:** Merci, madame Pelly.

Madame Crowder.

**Mme Jean Crowder:** Très rapidement, parce que je sais qu'il ne nous reste presque plus de temps, j'aimerais revenir sur les remarques que vous avez faites à propos des accords sur l'aménagement rural et le développement agricole, ainsi que sur l'initiative concernant les langues et l'initiative pour les jeunes de Patrimoine Canada. Aux dires de certains, les initiatives linguistiques font l'objet d'un examen, et nous ne sommes pas sûrs que les programmes culturels et linguistiques de Patrimoine Canada continueront d'être financés. Pourriez-vous nous parler de l'importance de ces programmes et de l'impact qu'aurait un arrêt du financement, aussi insuffisant soit-il?

**M. Natan Obed:** En ce qui a trait à l'Initiative des langues autochtones, il y a bien des choses que les organisations inuites ayant une fonction de représentation sont à même de faire, contrairement à d'autres sphères de compétence. Les organisations inuites régionales du Nunavut peuvent décider des programmes qu'elles mettent en oeuvre au moyen du financement pour l'initiative des langues autochtones, pourvu que ces programmes remplissent les critères de financement.

Un parfait exemple est le programme de vulgarisation scientifique pour enfants de la Qikiqtani Inuit Association. Cette association inuite régionale s'est servie du financement alloué aux initiatives des langues autochtones pour créer un programme éducatif qui consiste à expliquer, en inuktitut, des termes scientifiques à des élèves du primaire. On décrit une réalité autre que celle du Nord. On donne une idée de ce que serait l'équivalent en inuktitut des mots alligator, serpent, etc. Pouvoir se servir du financement fédéral afin d'améliorer notre société et notre langue est inestimable.

Nous espérons que l'Initiative des langues autochtones serait remplacée par un ambitieux projet de 140 millions de dollars qui s'intitulait à l'origine Initiative des langues des premières nations et inuite, ou ILPNI, mais en raison du changement de gouvernement, la mise en oeuvre de ce programme a été suspendue. L'argent qui y était consacré est disponible depuis 2003 mais, malheureusement, l'initiative n'a jamais été appliquée.

Avec le financement des centres urbains polyvalents pour jeunes Autochtones — nom de projet très étrange si l'on tient compte du fait que pour être considéré comme tel, un centre urbain doit compter au moins 1 500 ou 2 000 habitants, je crois —, nous avons subi des coupures de 30 p. 100 pour nos projets inuits sans aucune forme d'avertissement, jusqu'à ce que nous soyons entrés dans l'exercice financier 2006-07. Ce financement sert principalement à favoriser la participation des jeunes à des expériences culturelles et linguistiques à l'extérieur de leurs communautés, expériences qu'ils n'auraient pas la chance de vivre autrement. Au Nunavut, tout le monde n'a pas accès aux terres. À cause des problèmes sociaux, de la réalité des foyers désunis et des situations difficiles, beaucoup de jeunes peuvent seulement avoir un accès aux terres et à leurs traditions au moyen de projets comme ceux financés par l'entremise du programme ICUPJA.

Donc, un retrait du financement de ce type d'initiatives pour les jeunes a pour effet de briser un réseau de soutien social dans leurs propres cultures et territoires, réseau qu'ils ne pourraient avoir autrement. Ces programmes sont extrêmement bénéfiques pour les jeunes ainsi que pour les traditions, la culture et la langue des Inuits du Nunavut.

• (1030)

**Le président:** Monsieur Hanson.

**M. Morley Hanson:** J'aimerais ajouter quelque chose là-dessus, parce que je crois qu'il serait indiqué de donner une idée des applications concrètes.

Le financement que nous recevons actuellement de trois organisations régionales vient de Ressources humaines Canada. S'il y avait un changement de politique au sein de ce ministère, nous perdriions immédiatement 60 p. 100 du financement pour lequel nous battons chaque année.

Par ailleurs, parmi les programmes gouvernementaux en place, il y en a au ministère des Affaires indiennes qui existent depuis de nombreuses années et qui visent à soutenir les étudiants des niveaux postsecondaires de diverses façons. L'un d'eux, que j'ai mentionné plutôt, est le Programme préparatoire à l'entrée au collège et à l'université, ou PPECU. C'est notamment au moyen de celui-ci que, par le biais du gouvernement du Nunavut, nous recevons une partie de notre financement. Mais il existe également un autre programme relevant du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, appelé Programme d'aide aux étudiants indiens. Il y a environ trois ans, nous avons fait une demande de recherche d'informations rétrospectives; en 2001, 17 millions de dollars ont été dépensés pour ce programme. C'est une très bonne chose, mais il n'existe aucun équivalent inuit.

**Le président:** Merci.

**M. Morley Hanson:** Nous serions donc grandement en faveur de la recommandation de M. Obed visant à examiner la façon dont les programmes sont appliqués.

**Le président:** Nous allons maintenant passer la parole au représentant du gouvernement. Monsieur Albrecht.

**M. Harold Albrecht (Kitchener—Conestoga, PCC):** Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier tous les témoins ainsi que les étudiants d'être présents ici aujourd'hui.

Votre programme a donné des résultats étonnants, particulièrement en ce qui concerne le NS. Il est remarquable de constater le grand nombre d'étudiants qui, tout d'abord, obtiennent leur diplôme, puis deviennent des membres productifs de la société dans leur coin de pays.

J'ai cru remarquer que le thème récurrent aujourd'hui était la difficulté à dispenser un enseignement adapté de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Je pense qu'on a abordé ce problème de deux façons. J'ai entendu parler du problème posé par le changement soudain de langue entre la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> année.

J'aimerais vous poser une question. Y a-t-il des conseils scolaires ou des groupes de parents qui prennent part à ce genre de décisions? Tout comme le recommande M. Berger dans son rapport, il serait judicieux d'offrir un enseignement bilingue dès la maternelle. Les parents ont-ils joué un rôle quelconque dans vos communautés, ou les décisions se prennent-elles uniquement en haut? J'ai siégé à un conseil scolaire pendant un certain nombre d'années et, par expérience, je sais que la participation et l'expertise des parents aident à créer de bons programmes d'enseignement pour nos enfants.

**M. Natan Obed:** En ce moment, ce sont les administrations scolaires de district au Nunavut les plus proches des collectivités qui prennent les décisions. Cela n'a pas toujours été le cas, mais c'est ainsi qu'on fonctionne désormais.

Au cours des discussions ayant mené au dépôt d'une nouvelle loi sur l'éducation au Nunavut, le contrôle exercé par les communautés a suscité une énorme polémique. D'un côté, on a les communautés inuites qui exigent d'avoir plus de contrôle sur l'éducation de leurs

enfants, et de l'autre, le gouvernement territorial qui préconise l'inverse et veut davantage contrôler l'éducation à l'échelle territoriale et régionale.

Étant donné que Laurie Pelly s'y connaît plus que moi en la matière, je lui cède la parole.

**Mme Laurie Pelly:** Merci.

La plupart des administrations scolaires de district sont très actives et engagées au sein des communautés. Comme vous pouvez l'imaginer, leur capacité d'agir et d'influencer le système d'éducation varie beaucoup d'une communauté à une autre. La pénurie d'enseignants capables d'enseigner en inuktitut aux enfants de la maternelle jusqu'à la 12<sup>e</sup> année constitue le problème le plus criant. À l'heure actuelle, la plupart enseignent aux premiers niveaux. Le gouvernement du Nunavut investit 7,5 millions de dollars par année dans la formation des enseignants et l'élaboration de programmes d'études en inuktitut. C'est surtout là que le besoin se fait sentir.

**M. Harold Albrecht:** C'est davantage un problème de ressources qu'une question de politique voulant que cela change en 4<sup>e</sup> année. C'est simplement qu'on manque d'enseignants pour que ce soit possible.

• (1035)

**Mme Laurie Pelly:** C'est exact.

**M. Harold Albrecht:** Pour ce qui est de l'anglais ou...

**Mme Laurie Pelly:** Essentiellement, oui. Le gouvernement du Nunavut a déployé une stratégie d'enseignement bilingue, qui donne suite au rapport Berger. Il l'a adoptée avant la publication de ce rapport, mais il n'avait pas les fonds nécessaires pour la mettre en oeuvre.

Merci.

**Le président:** Monsieur Blaney, à vous la parole.

[Français]

**M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC):** Bienvenue à vous qui avez une organisation très encourageante. Bienvenue également aux étudiants. Au fond, Mme Lindell nous présente ce matin un diamant brut du Nord, c'est-à-dire des jeunes étudiants qualifiés qui ont une très bonne estime de soi, ce qui, je pense, est très important.

On s'aperçoit que le système d'éducation est une course à obstacles. Comme le disait mon collègue Albrecht, nous avons constaté qu'au primaire, la langue d'enseignement devient une barrière. Cela explique en partie le taux inadmissible d'abandon de 75 p. 100. Le comité va devoir se pencher sur cette situation qui touche les élèves de la première à la douzième année. Je crois que nous devons tenter de voir ensemble comment nous pourrions aider à faire en sorte que ce taux soit réduit.

Votre demande est claire, vous voulez un financement stable pour votre institution. Le comité fera probablement des recommandations à ce sujet.

Voyez-vous d'autres obstacles? En plus de la langue, quelles sont les causes de ce taux de décrochage de 75 p. 100? Comment expliquez-vous cette situation, monsieur Obed? Comment peut-on réduire le taux de décrochage, afin qu'il y ait encore plus de gens qui s'inscrivent à des programmes comme le vôtre? La question s'adresse à quiconque souhaite y répondre.

[Traduction]

**M. Natan Obed:** Je vais vous expliquer.

Les Inuits n'avaient jamais vraiment attaché d'importance à l'éducation jusqu'à tout récemment. Je vais vous parler du cas de Tommy, qui sera sans doute intimidé. Tommy vient de Pangnirtung. Sa famille s'y est établie alors qu'il avait 12 ans. On peut dire qu'il a subi tout un changement de valeurs sociétales et de mode de vie.

Lorsque les aînés parlent d'éducation, ils font référence aux habiletés utiles dans la vie. Je m'entretenais justement avec quelqu'un qui s'étonnait du fait que des gens meurent de froid au Nunavut, alors que cela ne se produisait jamais avant, ou encore que les jeunes générations ont des enfants sans même être capables de subvenir à leurs besoins, notamment au moyen de la chasse. Ce sont les principaux problèmes d'une société en pleine mutation. C'est pourquoi, à mon avis, les parents n'ont pas encore compris totalement l'importance d'un système d'éducation élaboré au Sud pour leurs enfants.

Ce n'est pas demain la veille que les communautés donneront leur appui, mais à mesure que le Nunavut se développera, les gens comprendront mieux la nécessité d'un tel enseignement. Par contre, les gens ne l'accepteront que s'il est pertinent dans un contexte nunavois. Cela nous ramène à la façon d'élever les enfants ainsi qu'aux priorités fondamentales que nous souhaitons mettre de l'avant dans un système éducatif de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.

Cela influence aussi la façon d'élaborer et de mettre en oeuvre les programmes d'études. Si nous devons envoyer nos enfants sur la banquise pour qu'ils apprennent à compter au milieu des phoques et que nous pouvons le faire en respectant le budget qui nous est alloué, alors... De toute façon, tout ce qui compte, c'est qu'ils obtiennent le niveau d'instruction requis pour devenir des membres productifs de la société canadienne.

J'ai voulu insister sur ce tout nouveau concept qu'est l'importance de l'éducation aux yeux des Nunavois et sur cet enseignement, qui est adapté à leur mode de vie. La seule façon de le rendre encore plus pertinent serait, premièrement, de montrer le lien direct entre l'éducation et l'emploi, et deuxièmement, de mettre en place un système d'éducation qui répond aux besoins culturels, linguistiques et sociétaux du territoire visé.

● (1040)

**M. Tommy Akulukjuk:** J'ai vécu au sein d'une communauté inuite de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, et je trouve important de dire qu'ici beaucoup d'étudiants peuvent compter sur le soutien de leurs parents. Ces derniers les aident dans leurs travaux et leurs études en anglais. Personnellement, lorsque je revenais à la maison, je ne pouvais compter sur personne puisque mes deux parents parlent uniquement inuktitut, ayant grandi dans la région. Ce fut assez difficile pour moi. Personne ne pouvait réellement m'aider. C'est donc très important qu'un programme d'études en inuktitut soit mis sur pied, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, pour permettre aux étudiants de discuter avec leurs parents de ce qu'ils apprennent en classe. Je n'ai pas eu cette chance. Je ne pouvais que m'en remettre à mes soeurs et frères aînés.

J'ai fait partie du conseil scolaire de district dans la communauté. C'est lorsque j'ai représenté les étudiants pendant un an que j'ai pu constater les vrais problèmes auxquels un conseil scolaire devait faire face. Nous avons consacré beaucoup de temps à amasser des fonds pour l'association scolaire de notre communauté. Bien entendu, nous passons peut-être la moitié du temps à régler des questions de politique concernant l'école et l'aide aux étudiants. Je peux vous dire que cette expérience m'a appris davantage à gagner de l'argent au sein d'une communauté qu'à m'occuper des politiques d'éducation.

Je me pose souvent cette question : Comment les parents inuits qui appuient et encouragent leurs enfants à poursuivre leurs études peuvent-ils leur reprocher ensuite de ne pas suffisamment parler inuktitut à la maison? Je demandais souvent à mes parents pourquoi ils voulaient tant que j'apprenne l'anglais et les sciences alors que j'étais en train d'oublier la langue de mon père et sa façon de chasser, tout comme mes soeurs oubliaient comment apprêter les peaux de phoques, chose que ma mère faisait depuis des années. Je me demande toujours pourquoi ils tiennent tant à quelque chose qui leur fait perdre leur identité.

Je pense que l'éducation peut s'adapter aux deux modes de vie. Regardez tous ces étudiants. Ils parlent inuktitut et anglais; il y a donc quelque chose qui fonctionne et qui nous rend fiers de ce que nous sommes. Par contre, nous avons tous terminé nos études secondaires; mais qu'en est-il des jeunes enfants — âgés de 10 à 18 ans — qui ne sont pas vraiment fiers d'eux au collège? Le fait de quitter leurs propres communautés ne leur inspire pas confiance. La plupart de mes amis ne connaissent qu'une communauté au Nunavut, c'est Iqaluit. Ils n'ont jamais vécu ailleurs.

Je crois que l'éducation joue un grand rôle dans la façon dont nous envisageons notre avenir en tant que Nunavois. Vous verrez des casquettes et des vestes du Nunavut partout dans la communauté, car nous sommes vraiment fiers de nos origines, même si nous ne savons pas trop ce qui se passe réellement.

Voilà ce que je voulais dire. Merci.

**Des voix:** Bravo!

**Le président:** Je suis vraiment heureux d'avoir pu vous entendre à l'occasion de notre première réunion. J'aimerais beaucoup remercier les témoins d'avoir comparu malgré le court préavis.

C'est tellement encourageant de bénéficier du soutien des jeunes, et votre histoire, Tommy, apporte une touche personnelle à la discussion. Nous serons maintenant mieux en mesure de comprendre les problèmes dont nous serons saisis dans le cadre de nos travaux.

Au nom du comité, je tiens à remercier chacun des témoins. Il nous appartient à tous — peu importe quel parti nous représentons — de régler ce dossier et de nous assurer d'avoir l'appui du gouvernement du Canada pour que vous puissiez aller de l'avant et relever les défis qui vous attendent dans le Nord.

Encore une fois, merci beaucoup de votre présence.

Monsieur Angus.

● (1045)

**M. Murray Angus:** Je vous remercie aussi.

Nous aimerions de nouveau inviter tous les membres du comité à venir découvrir le programme d'enseignement du Nunavut élaboré ici-même, à Ottawa. Vous serez les bienvenus.

**Le président:** Merci pour l'invitation.

Je vous ai accordé beaucoup de temps et j'ai donné la possibilité à chacun de poser des questions. Mais si vous le permettez, nous allons suspendre nos travaux.

Nous allons parler de nos futures réunions et déterminer ce sur quoi nous voulons concentrer nos efforts. Serait-il possible d'attendre jusqu'à la prochaine réunion pour discuter des questions de planification?

Merci beaucoup.

La séance est levée.

---









**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :  
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:  
<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**